



MÉRIT'ARC

Juge de l'année

Ghislain Arsenault.

Le Mérit'Arc du juge de l'année Ghislain Arsenault est décerné à un juge actif, qui se démarque par ses compétences, son implication dans la formation, l'arbitrage, le mentorat, etc.

Il est très actif sur la scène provinciale et/ou sur la scène nationale.

Démontre son engagement envers le rôle du juge en promouvant la certification des juges.